

FAIRE FRONT

JOURNAL SYNDICAL DES EMPLOYÉ.ES DE
SOUTIEN DU CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL

seecvm

SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS
DU CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL

Numéro 3
Août 2026

SOMMAIRE

ÉDITORIAL.....3

COUPES DANS LES CÉGEPS.....4

LOIS LIBERTICIDES.....6

BILAN DE GRÈVE.....8

INTERVENTION SUR LA GRÈVE.....12

NÉGO 2028.....15

LA LUTTE DES TUTEUR.TRICES.....18

Pour bâtir la suite

Le journal que vous tenez entre les mains a été produit collectivement durant l'été. Après deux années de mobilisation et en prévision des négociations qui viennent, le Comité exécutif a conclu à la nécessité de faire un bilan. Si l'info-lettre et les courriels transmettent de l'information, le journal vise à partager des réflexions.

Au printemps dernier, les travailleurs.euses du soutien au cégep du Vieux Montréal ont adopté à 77,7% un mandat de grève illégale. Ce vote a marqué une étape charnière dans notre mobilisation locale. Il a démontré que nous pouvions nous organiser et lutter en dehors des périodes que nous impose la loi. Si le caractère exceptionnel de la situation l'exigeait, nous avons réappris collectivement que la grève peut être un outil utilisable à tout moment et ce, tout en portant sur des enjeux qui dépassent nos conditions immédiates de travail. Il y a un réel apprentissage collectif dans ce qui s'est passé. Il faut maintenant s'assurer d'en comprendre la portée, d'en partager le résultat avec les autres qui n'ont pas embarqué et penser la suite.

Notre vote s'est inscrit dans une montée en puissance du mouvement des travailleurs.euses depuis la fin de la pandémie. Offensive qui ne peut se limiter à la période des négociations puisqu'il faut lutter à la fois pour nos conditions de travail et répondre aux attaques du gouvernement contre le mouvement syndical. On ne peut plus

s'asseoir tranquillement entre les négos, car nous devenons alors vulnérables.

C'est entre autre l'objectif derrière la campagne *Faire front !* de la CSN lancée à l'automne 2025. Elle essaie de porter des revendications plus larges: lutte contre les lois liberticides, meilleure répartition de la richesse et financement des services publics. Le 1er mai 2026 était une étape dans cette lutte et non la fin. Qu'importe qui formera le prochain gouvernement, nous devons être prêt.es.

Aussi, si nous avons travaillé à démocratiser et à mettre en mouvement notre organisation syndicale dans les dernières années, il reste beaucoup à faire. Avec l'échéance des négociations qui approche, il faut penser à nos revendications et mettre sur pied une structure de mobilisation. Plus spécifiquement, il faut se demander comment politiser nos négociations et reprendre le contrôle sur le calendrier.

Bonne lecture et bon début de session à tout le monde !



Jusqu'ici, tout va bien



Vous connaissez déjà l'air de la chanson: un gouvernement affairiste et électoraliste qui pense à court terme et dilapide les fonds publics dans des projets farfelus pendant que les services publics peinent à subvenir aux besoins de la population. Évidemment, c'est la tranche la moins nantie qui en paye le prix; les plus fortunés se tournent vers le privé et sont bien contents de ne pas payer trop d'impôts. Les travailleurs.euses des services publics pédalent pour maintenir les services malgré les compressions d'effectifs et les cégeps tombent en ruine, faute de budgets décents pour les maintenir en état.

Compression des effectifs

À la suite de la signature de notre dernière convention, le gouvernement

annonçait des mesures d'austérité en novembre 2024, incarnées par un gel des embauches et un plafonnement des heures rémunérées au Collège. Autrement dit, 10% de nos effectifs en moins pour la dernière année malgré une augmentation constante des inscriptions au Collège et une charge de travail qui ne fait que s'alourdir. Le gouvernement finance nos augmentations annuelles, lesquelles sont calquées sur l'inflation, en augmentant notre charge de travail et en diminuant les services. Il y a un moment où il n'est plus possible de faire plus avec moins.

Le portrait de la prochaine année risque malheureusement d'être fort semblable. La direction du collège nous annonçait mi-mai une légère augmentation du plafond total des heures rémunérées au collège, augmentation elle-même calquée

sur l'augmentation des inscriptions. Autrement dit, statu quo. Les compressions sont maintenues.

Compression des budgets de maintien des infrastructures

Le Secteur soutien cégeps¹ nous annonçait récemment quelques chiffres au sujet de l'état des infrastructures des cégeps. En 2022-2023, 49% des cégeps étaient considérés en bon état. En 2026, ce chiffre est tombé à 35%.

Même la Fédération des cégeps, une organisation patronale, chiffrait en mars à 950 millions les besoins des cégeps en matière d'infrastructure seulement pour cette année. Pourtant, les investissements projetés représentent environ le tiers de ce montant.

« Avec seulement 35 % du parc considéré en bon état, il devient de plus en plus difficile pour les cégeps de répondre pleinement à leurs obligations en matière de santé et de sécurité. »²

« ...ce budget ne permettra pas d'offrir l'oxygène nécessaire aux cégeps pour absorber la forte croissance des effectifs étudiants... »³

Pour se maintenir à flot, la direction du Collège pige dans ses économies pour réparer la brique et patine pour ne pas abolir de postes pourvus de titulaire. Malgré tout, de nombreux projets de construction se retrouvent dans le classeur, des équipements pédagogiques datent d'une autre époque et cinq postes d'employés.es de soutien sans titulaires ont été abolis en plus d'une dizaine laissés vacants durant la dernière année.

Le démantèlement des cégeps et des services publics doit cesser et il revient aux travailleurs.euses des services publics de mettre en lumière la catastrophe qui est en train de se produire.

Ne comptons que sur nos propres moyens !

Solidarité!

1. Le Secteur soutien cégeps est l'organisation provinciale qui regroupe tous les syndicats d'employé.es de soutien de cégeps affiliés à la CSN.

2. Voir le communiqué de la Fédération des cégeps: <https://fedecgeps.ca/communiqués/2026/03/reactions-budget-du-quebec-2026-2027/>

3. *Ibid.*

C'EST QUOI L'AUSTÉRITÉ ?

L'austérité est une politique gouvernementale de réduction des dépenses publiques dans l'objectif déclaré de réduire le ratio de la dette publique par rapport à l'économie et d'éviter des déficits publics. Il peut s'agir de compressions budgétaires ou d'une réduction des dépenses qui ne permet pas de couvrir la hausse des coûts.

Sous couvert d'un discours de bonne gestion des fonds publics, l'austérité cache une politique de transformation des services publics par leur privatisation, leur diminution, l'importation de méthodes de gestion du privé et l'intensification du travail. L'objectif est de faire retomber sur les travailleurs.euses les coûts des services et de réduire la contribution des plus riches.

Quand la CAQ attaque

Parallèlement aux attaques du gouvernement contre les services publics et ses travailleurs.euses, nous avons assisté depuis deux ans à un défilé de lois et de mesures liberticides. S'inscrivant dans le sillage creusé par la droite populiste à travers le globe (dont l'exemple le plus frappant est évidemment Trump), le gouvernement de la CAQ a multiplié les tentatives pour attaquer les contre-pouvoirs. En effet, il a restreint le droit de grève, tenté de limiter le champ d'action des syndicats, coupé le financement des groupes communautaires et essayé de passer un projet constitutionnel qui allait outrageusement renforcer le pouvoir exécutif. Évidemment, la CAQ a aussi surfé sur le racisme en accusant publiquement les personnes migrantes d'être responsables de sa propre inaction en matière de services publics. Il ne faut pas oublier son instrumentalisation de la laïcité pour cibler les travailleuses de confession musulmane travaillant dans nos écoles et les services de garde. Alors que les écoles s'écroulent, il aura réussi à faire perdre leur emploi à des centaines de femmes.

Plus la CAQ baissait dans les sondages, plus elle aura tenté de trouver des boucs émissaires à ses échecs. L'année 2025-2026 aura été un point culminant. Le gouvernement lançait un projet de lois pratiquement toutes les semaines et chacun s'attaquait à nos libertés civiles et aux organisations qui lui résistent.

Les attaques contre les droits des travailleurs.euses ont ceci d'odieuses qu'elles transpirent le ressentiment du gouvernement et de ses amis patrons. Comme si la CAQ voulait nous faire payer le prix de nos grèves. Le ministre Boulet, avocat patronal de profession, aura eu son heure de gloire en pouvant appliquer le programme politique de ses anciens employeurs patronaux. Il a fait adopter la loi 14 qui limite le droit de grève et la loi 4 qui restreint l'activité syndicale.

À l'époque de la crise des services publics et d'une poussée inflationniste, nous devons bloquer les tentatives autoritaires du gouvernement. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé l'an dernier. À chaque nouvelle loi, une partie de la population résistait pour qu'au final, certains projets de lois soient bloqués. C'est ainsi que le mouvement aura eu raison du projet de constitution et limité l'impact de la loi 4. C'est une démonstration que la lutte paie. Pour autant, les marques de la CAQ vont rester longtemps.

Qu'importe qui formera le prochain gouvernement, ils ne voudront pas revenir sur ce qu'ils considéreront comme des acquis pour le Pouvoir. C'est donc à nous et à l'ensemble du mouvement des travailleurs.euses de leur forcer la main pour regagner certaines des libertés volées par la CAQ. Notre opposition à ces lois pourrait se traduire en revendications lors des prochaines négociations. On ne lâche rien !

Lois antisyndicales

La loi 14

C'est quoi ?

La loi 14, anciennement PL89, a été adoptée à l'automne 2025. Elle donne des droits supplémentaires au ministre du Travail :

- Elle introduit la notion de «services assurant le bien-être de la population». Elle permet l'instauration de services minimums, si le gouvernement juge que le conflit a trop d'impacts négatifs «sur la sécurité sociale, économique ou environnementale de la population, notamment celle des personnes en situation de vulnérabilité ».
- Elle donne le droit au ministre de mettre fin à une grève ou à un lock-out en demandant à un arbitre de déterminer les conditions de travail des salarié.es s'il estime qu'un conflit «cause ou menace de causer un préjudice grave ou irréparable à la population (sauf des secteurs public et parapublic) ».

Quels en sont les impacts ?

Le droit de grève est donc réduit pour les travailleurs.euses. Le ministre du Travail peut s'inviter plus facilement dans les conflits de travail. La partie patronale est clairement avantagée.

Et pour les employé.es des cégeps ?

Déjà, notre droit de grève est très encadré au Québec. En le limitant encore plus pour l'ensemble des travailleurs.euses, il sera plus difficile d'améliorer nos conditions de travail.

La loi 4

C'est quoi ?

La loi 4 a été adoptée en juin 2026. Elle vient modifier le fonctionnement interne des syndicats. Voici certaines des mesures qu'elle contient :

- Introduction d'une cotisation facultative correspondant aux sommes ne servant pas directement la défense ou la négociation d'un contrat de travail.
- Imposition d'un vote de 24h en dehors des assemblées pour certaines décisions, comme l'adoption d'une convention.
- Vérification comptable obligatoire.
- Restriction du droit de contester les décisions gouvernementales devant les tribunaux.

Quels sont ses impacts ?

Le mouvement de résistance aura permis de limiter les impacts de la loi 4. Les dépenses et activités de notre syndicat respectent la loi. Nous avons déjà un respect strict des finances. Quant à nos votes, ils se prennent en assemblée générale.

Tout de même, la loi 4 est une brèche pour s'attaquer à l'autonomie syndicale, à la capacité des syndicats à lutter en dehors du strict contrat de travail et donc à gagner de nouveaux droits. C'est aussi une tentative de transformer notre démocratie directe en démocratie représentative.

La répétition générale

Le vote favorable pour une journée de grève le 1^{er} mai au syndicat des employés.es de soutien n'est pas tombé du ciel. C'est le résultat d'une succession d'attaques de la part du gouvernement qui arrivaient juste après la Négó : mesures d'austérité et lois liberticides. C'est aussi le résultat de deux années de mobilisation qui ont débuté à l'automne 2024. Deux années durant lesquelles nous nous sommes organisé.es, avons manifesté et réfléchi aux stratégies pour faire plier le gouvernement.

La question de la grève s'est posée dès le printemps 2025 avec le dépôt du projet de loi 89 qui venait limiter le droit de grève. En réaction, les organisations syndicales ont multiplié les actions directes. Constatant l'ampleur de la situation, au cégep, nous avons adopté en assemblée générale un mandat incluant la perspective d'une grève sociale. Par grève sociale, nous entendions une grève qui allait déborder de notre catégorie d'emploi, porter sur des revendications dépassant notre contrat de travail et qui donc allait sortir du cadre prescrit par la loi. La grève, en plus de bloquer notre lieu de travail, permet de libérer du temps pour des actions dans l'espace public. Elle augmente donc notre rapport de force. Il était clair que, face au gouvernement, les actions locales n'allaient pas suffire, tout comme les grandes manifestations, qui même massives, n'allaient pas faire plier le gouvernement.

Le débat sur la grève sociale

Avec ce mandat, les délégué.es du SEECVM ont pu défendre le projet d'une grève auprès des différentes instances de la CSN. En juin 2025, le Conseil central du Montréal métropolitain - l'instance régionale de la CSN qui regroupe tous les syndicats de toutes les fédérations - a adopté le mandat de demander à la CSN d'appeler à la grève sociale. Au Conseil confédéral de la CSN de juin - l'assemblée générale de la CSN formée des personnes déléguées des fédérations et des conseils centraux - un plan d'action a été adopté pour une campagne offensive incluant une manifestation provinciale en novembre 2025 et une réflexion sur la grève sociale.

À l'automne 2025, localement, nous avons organisé un rassemblement devant le Collège, précédé d'une campagne d'affichage. Suivant ce que nous avons mis en place depuis la négo 2023, les actions s'organisaient en intersyndicale et incluaient les étudiant.es. La CSN, de son côté, a organisé avec les autres grandes centrales la grande manifestation du 29 novembre. C'est plus de 50 000 travailleurs.euses qui ont marché pour dénoncer les attaques de la CAQ.

Au niveau régional, l'assemblée du Conseil central a été le lieu d'un débat sur la tenue d'une journée de grève sociale. La proposition adoptée appelait à l'organisation d'une journée de grève avant les prochaines élections.



À la FEESP - notre fédération qui regroupe les employés.es de soutien des collèges, des écoles, des transports, des villes et autres - un plan d'action impliquant la perspective d'une grève sociale a été adopté lors du Conseil fédéral de novembre 2025.

Seulement, rapidement, nous avons constaté que le niveau de mobilisation n'était pas du tout le même dans l'ensemble des secteurs. En fait, les plus mobilisé.es étaient les employé.e.s des collèges. Après consultation entre syndicats ayant un mandat similaire à celui du SEECVM, nous avons opté pour une stratégie de diversité. Plus spécifiquement, nous avons ciblé le 1^{er} mai 2026 et avons proposé d'en faire une journée de luttes et de grèves. L'objectif : que la CSN appelle ses syndicats membres à aller au maximum de ce qu'ils pensent pouvoir faire en termes de mobilisation. Ainsi, si un syndicat pense pouvoir faire la grève, qu'il la fasse. Autrement, qu'il mette en place d'autres actions. Finalement, il aura fallu attendre le mois de mars pour recevoir un refus de la CSN quant à cette stratégie.

Déjà, les autres centrales avaient annoncé qu'elles ne bougeraient pas. La réponse de la CSN était donc prévisible, mais tout de même décevante. Manifestement, la proposition de grève ne prenait pas dans tous les secteurs. Surtout, il était évident que l'appareil syndical refusait d'aller dans cette direction. D'ailleurs, on pouvait constater un creux dans les actions et la mobilisation depuis le 29 novembre. L'erreur fut d'avoir attendu la réponse de la CSN aussi longtemps avant de s'organiser. La réponse négative étant arrivée en mars, il ne restait qu'un mois aux syndicats pour organiser la grève sur des bases autonomes.

À l'assemblée du Secteur soutien cégep de mars, une proposition d'appui au mouvement de grève, déposée par nos homologues du cégep Saint-Laurent, a été battue. La proposition visait à permettre aux syndicats d'appuyer le mouvement sans nécessairement faire grève. Elle invitait les syndicats à appeler au respect des lignes de piquetages et, en cas de représailles envers les grévistes, à tenir des assemblées de solidarité. Malgré tout, l'idée de grève circulait.

Le soutien et les étudiants.es votent la grève !

Au cégep, nous avons voté dès janvier 2026 le mandat de tenir une assemblée de grève pour le 1^{er} mai. Une campagne de mobilisation pour construire le momentum a suivi. Dans différents collèges, plusieurs syndicats d'employés.es de soutien, de profs, un syndicat de professionnel ainsi que des syndicats du communautaire allaient aussi tenir des assemblées.

Une proposition de grève s'est mise à circuler entre les syndicats. Pour se coordonner, nous avons opté pour un plancher déterminant la tenue ou non de la grève. L'objectif étant qu'il y ait un nombre suffisant de syndicats en grève pour s'éviter les représailles légales et pour avoir un poids significatif. Parallèlement, des associations étudiantes ont annoncé vouloir aussi faire grève.

Notre assemblée s'est tenue le 16 avril en journée et en soirée. Nous vivons toujours le même problème en assemblée : d'un côté, s'assurer que l'information soit bien

communiquée et de l'autre, dégager assez de temps pour permettre un échange entre les différentes positions. Ainsi, pour faciliter le débat, le comité exécutif avait diffusé largement la proposition de grève pour que tous et toutes puissent se l'approprier. Par une tournée des services et des départements, la discussion s'est élargie. C'est sans doute la formule qui a été la plus favorable. Finalement, l'assemblée a voté en faveur de la grève et l'association étudiante a fait de même. En plus, le vote de l'AGECVM incluait une fermeture complète du Collège, contrairement à leurs grèves des dernières années.

En marche vers le 1^{er} mai

Pour maintenir la mobilisation et s'assurer d'une participation à la journée du 1^{er} mai, l'intersyndicale du Collège a organisé une semaine d'actions. L'objectif : se réapproprier l'espace où l'on travaille et diffuser l'appel à la grande manifestation du samedi 2 mai. Cette idée de semaine était née d'un dîner-causerie intersyndical. Ce dîner avait été l'occasion entre tous les employé.e.s du cégep.



Il est important de noter que les autres syndicats du Collège n'avaient pas l'intention de tenir de vote de grève. Des discussions ont eu lieu dans leur assemblée générale respective, mais la décision finale a été de ne pas y aller.

C'était donc le soutien et les étudiants.es qui allaient de l'avant. Restait l'atteinte du plancher de 15 syndicats. Finalement, 12 syndicats ont voté en faveur de la grève. Nous n'allions donc pas faire grève.

Les 1^{er} et 2 mai

Les étudiant.es du Cégep ont maintenu leur journée de grève forçant la fermeture du Collège. Ce faisant, l'intersyndicale a appelé à venir soutenir leur ligne de piquetage. L'unité travailleurs.euses et étudiant.es s'est concrétisée le matin du 1^{er} mai. En après-midi, les piqueteurs.euses se sont séparés.es pour aller aux actions de perturbation organisées par le Conseil central de Montréal ou pour participer aux rassemblements des syndicats de la santé. La journée a été bien remplie. Le lendemain, plusieurs dizaines d'employés.e.s se sont joints.es à la grande manifestation du samedi.

Un bilan à faire

Pour faire le bilan, il faut premièrement constater que la manifestation du 2 mai fut bien moins populeuse que celle du 29 novembre. Malgré les attaques du gouvernement, la tenue prochaine des élections et le départ de François Legault avaient eu l'effet d'un soulagement temporaire. Comme si les mobilisations étaient suspendues.

Deuxièmement, on peut clairement constater que les appareils syndicaux sont opposés à l'utilisation politique et illégale de la grève. Le risque des coûts et la crainte de la division du mouvement justifient le repli auprès de nos dirigeants. De notre côté, nous pensons au contraire qu'il faut se réapproprier la grève comme outil politique. Il faut le faire en assumant d'être minoritaire. Chaque tentative est source d'apprentissage. La grève demeure l'outil essentiel des travailleurs.euses.

Troisièmement, si le mouvement a pu lever ici, au Vieux, c'est aussi parce que nous menions la lutte depuis l'automne 2024. On constate que l'absence de structures de mobilisation et d'organisation de lutte à la base des syndicats favorisent leur frilosité. Le vote de grève des employés.es de soutien démontre que la mobilisation est aussi un outil de transformation.

Quatrièmement, en tant que travailleurs.euses du secteur public, toutes nos luttes doivent se construire en se solidarisant avec les usagers.ères. Dans notre cas, ce sont les étudiants.es. Il s'agirait à présent d'approfondir cette relation en adoptant réciproquement nos revendications. Déjà, notre syndicat travaille sur la salarisation des stages et la précarité étudiante.

Finalement, si le plancher n'a pas été atteint lors de la campagne de grève, elle a tout de même été l'occasion d'un élargissement des partisans.es d'un syndicalisme plus combatif. En effet, dans les dernières décennies, les votes de grève politique et illégale ont essentiellement été tenus par des syndicats de profs.

Cette fois-ci, des syndicats de soutien ont voté en faveur de la grève. En prévision des prochaines négociations, notre expérience peut nous servir. Rappelons que malgré un vote quasi unanime sur la perspective d'une grève illimitée, en 2023, nous n'avions pas fait grève. Aussi, ce que nous avons gagné à l'époque, nous a été retiré partiellement par les coupes et les attaques antisyndicales.

C'est pourquoi il faut se réapproprier notre capacité à exercer la grève et envisager d'inclure dans nos revendications des éléments qui dépassent notre contrat de travail. Comme d'autres avant, le SEECVM a démontré qu'il est possible d'aller plus loin pour gagner. Il reste à partager nos expériences et à convaincre de leur pertinence.

Texte lu par Marc-André Charron lors de l'assemblée de grève

Montée de lait en plénière

90 cacs sur 125, c'était tout un mandat en 2022. C'est grisant, le pouvoir. Ça monte à la tête. Et on voit ce que ça donne. Plus de 70% d'INSATISFACTION en janvier. Ils n'en font même plus de sondages de satisfaction tellement le bateau coule.

Pourtant, ils continuent de se dépêcher à démolir les acquis syndicaux de base pour le peu de temps qu'il leur reste. Ça pue la monarchie. Ça coupe en éducation, dans la santé, dans le social, dans l'intégration. Ça divise pour régner. C'est aveugle aux conséquences de leurs coupes sur la plèbe. Sont au fond de leur bunker. Ils entendent l'artillerie de l'Armée rouge aux portes de la ville... Pourtant, ils continuent à brûler nos acquis sociaux, à couper les services, à tirer sur les syndicats, à déguiser le racisme et la misogynie en laïcité.

En physique, on n'est pas assez de techniciens pour suffire à la tâche. On nous a rajouté 40% plus de groupes en 2 ans. On fait de l'*overtime* matin, midi et soir plutôt que d'engager! Quelle belle gestion! Et quand vient le temps d'enga-

ger, oh qu'on n'est pas pressé d'afficher. Mon collègue Laurent annonçant son départ en décembre, j'ai pu ravoire un collègue seulement à la semaine 5. Non mais je l'avais-tu la langue à terre après 33 labos en 2 semaines à moi tout seul? Les profs, eux,elles, ils n'ont pas le choix d'en rajouter pour accommoder tous les petits signes de piasse que sont devenus les étudiants. Mais les techs, on tire leur élastique jusqu'au boutte.

On a souvent 5 minutes pour démonter un local de laboratoire et installer le matériel pour le groupe suivant en enjambant les étudiants entre les tables. Presque toutes nos demandes de MAOB, ont été refusées pour la prochaine année. On nous demande d'accueillir plus d'étudiants.es mais on ne nous donne pas le matériel suffisant pour faire les labos. Au Vieux, on travaille avec du vieux, je vous l'assure. Ça lâche d'un bord pis de l'autre. Je suis obligé de remplacer mon équipement au goutte-à-goutte avec mon budget de fonctionnement de 2500\$ par année parce que tout est refusé au MAOB.

On a constamment l'air fou en plein labo devant les étudiants.es avec nos vieux capteurs du 20^e siècle qui lâchent à tout bout de champ. On est deux techs dans notre cellule sans fenêtre de 10 pieds par 12. Notre dépôt est littéralement plus petit qu'une toilette mixte. Les gens de la CSST capotent quand ils.elles voient notre salle de prep avec tout le matériel rangé par-dessus les armoires et sur le plancher en-dessous.

En chimie, l'augmentation de la fréquentation est encore plus grande que la nôtre, pis ils ne sont même pas foutus de payer notre Ugo dans les intersessions. Ça veut dire que c'est un tech de physique qui doit faire les commandes super techniques et détaillées de chimie pendant l'été. Allôôô?! Bonjour les erreurs! Du disulfate de potassium pentahydrique, ça ne se trouve pas partout. Ugo, pour ceux qui ne le connaissent pas, c'est celui qui sauve le département à chaque arrêt de travail parce qu'il peut remplacer n'importe qui, dans n'importe quel labo en chimie, en physique ET en bio. Sur une

seule gosse! Ugo, ça fait 9 ans qu'il est slacké à chaque intersession. Au début, ça marchait, mais c'est maintenant lui la colonne vertébrale du département et ça doit faire 5 ans qu'on lui refuse son poste à temps plein.

Les cacs sont finis finis finis. LEUR première ministre (pas la nôtre), on ne la connaît pas. Mais ce qu'on sait, c'est qu'elle a zéro légitimité, zéro autorité. C'est délicat d'imposer des mesures disciplinaires. Surtout quand l'opinion publique n'est clairement pas de leur bord. Ce serait au-delà de l'odieux qu'il y ait la moindre réprimande, même pour les hauts placés du syndicat. Pis même si les cacs nous sanctionnent, c'est pas la fin du monde et j'ose croire que la CSN et d'autres syndicats viendront nous aider monétairement « à la Labatt ». Mais surtout, les autres partis n'auront pas le choix de dénoncer les monarques en fin de règne. Les partis qui peuvent se faire élire, ils n'ont juste pas le choix de tirer profit POLITIQUEMENT d'un adversaire qui merde.



C'est du gâteau politique, un adversaire qui s'en prend à des martyrs du public qui tentent seulement d'aider les ÉLECTEURS.TRICES à recevoir de meilleurs services. À recevoir de meilleurs services? Que dis-je, à rebâtir les services publics PILONNÉS.

Ça prend 5 cégeps et 7000 membres pour déclencher la grève politique. Comme les profs ne tiendront même pas de vote de grève, la voix de la contestation du « revendicateur » cégep du Vieux Montréal, c'est NOUS, le SEECVM, et personne d'autre. Et si le Vieux n'embarque pas, qui suivra, je vous le demande?



La grève sociale, ce n'est pas assez pour envoyer un message fort aux autres partis qui sont tous beaucoup trop silencieux à propos des dérives autoritaires des cacs. Ça fait bin l'affaire de tout Conseil de Trésor, peu importe sa couleur, que les cacs aient «trouvé» tout ce cash dans les coupes. Il faut donner un grand coup et déclencher la grève POLITIQUE pour secouer les esprits le 1^{er} mai. Étant donné que les étudiants.es ont voté pour une grève qui fermera les portes du Cégep, les conséquences de notre piquetage sur les services à la population seront tout à fait NULS. Pour cette raison, je propose qu'on débraye même si le plancher de la CSN n'est pas atteint. Et que ce soit proclamé haut et fort dans les médias! Que tout le monde l'entende. Tous les syndicats et surtout tous les politiques! On s'entend pour dire que les cacs sont low-profile dans les médias ces temps-ci, mais rappelons-nous lors des dernières négos comment ils déformaient TOUTES nos demandes dans les médias avec leurs chiffres biaisés. C'est à notre tour d'être devant les kodaks. Pas pour punir les cacs, mais pour lancer le message aux autres partis qu'on veut des engagements clairs à rebâtir ce que les cacs ont démolé. Si on ne les force pas, ils ne vont certainement pas redonner aux services publics tout ce qui a été coupé.

On manque de monde, on manque de place, on manque d'argent, on manque d'amour! Même avec notre cœur, comment veux-tu donner des services publics potables? Faut les faire backer, les autres partis. On le fera le 1^{er} mai avec le sourire mais pas avec des gentillesse! Merci aux cacs d'avoir faire naître un syndicaliste en moi! Et en vous, je l'espère.

Faire front pour nos conditions !



Dès cet automne, nous rentrerons dans la préparation de la *round* de négociations pour nos contrats de travail. La convention signée dans le secteur public couvrant la période 2023-2028, il est temps de préparer nos demandes, notre structure de mobilisation et d'entamer les réflexions nécessaires pour reprendre le contrôle sur nos négos. Notre contrat se termine le 1^{er} avril 2028, mais nous devons déposer nos demandes à l'automne 2027. Ce faisant, l'automne 2026 et l'hiver 2027 vont servir à organiser la consultation et à nous préparer.

La négociation du secteur public au Québec, c'est immense et complexe. Ça concerne plus de 500 000 travailleurs.euses. Plusieurs organisations syndicales, plusieurs secteurs d'emploi (santé, éducation, etc.) et des centaines de classe d'emploi. Cette structure de négoc-

iation existe depuis les années 70 et on dénombre 14 *rounds* de négociations. C'est l'occasion de faire des gains, d'améliorer nos conditions de travail et de porter des revendications qui affecteront l'ensemble des secteurs de travail du Québec. L'adversaire, le gouvernement, a plusieurs moyens puisqu'il est à la fois employeur et législateur. Très souvent, il a utilisé ses pouvoirs pour imposer ses conditions. Avec la crise que vivent les services publics et l'inflation que nous subissons, la prochaine *round* sera cruciale.

Nous voulons donc être prêts.es. Pour ce faire, il faut mieux comprendre le processus de négociation, discuter collectivement des demandes et faire les alliances nécessaires. Il y a deux catégories de demandes : les demandes sectorielles - qui concernent nos conditions spécifiques

d'employé.e.s de soutien - et les demandes pour l'ensemble du secteur public (le salaire, la retraite, etc.). Nous sommes membres de la CSN, et de ce fait, notre centrale représente des travailleurs.euses dans plusieurs secteurs. Certaines demandes sont donc pour la table sectorielle et d'autres pour la table centrale.

Posez-vous la question : qu'est-ce que je voudrais améliorer dans mon travail et qu'est-ce qui a mal fonctionné dans les cinq dernières années ? Par exemple, nous avons vécu de la surcharge de travail en raison des abolitions de poste et du fait que le Collège ne remplaçait pas le personnel.

Peut-être pourrions-nous demander une clause forçant le comblement des postes ? Évidemment, la négo du secteur public est aussi l'occasion de reprendre nos revendications plus politiques des dernières années. Pourquoi ne pas parler des coupes budgétaires ? Pourquoi ne pas forcer le gouvernement à revenir sur la loi 14 limitant le droit de grève ? Pourquoi ne pas exiger que l'argent de nos retraites ne serve plus le génocide en Palestine et l'industrie militaire ?

Vous serez sollicités.es très prochainement et, ensemble, nous allons faire une négociation portée par un syndicalisme combatif et démocratique.

C'est quoi le plan ?

Voici les étapes en vue de la négociation à venir. On peut en comprendre que l'automne 2026 sera l'occasion de débiter la consultation et de construire notre mobilisation pour qu'en septembre 2027, nous puissions faire l'adoption de notre cahier final. La convention tombera à échéance le 1er avril 2028.



Structure de la négociation du secteur public

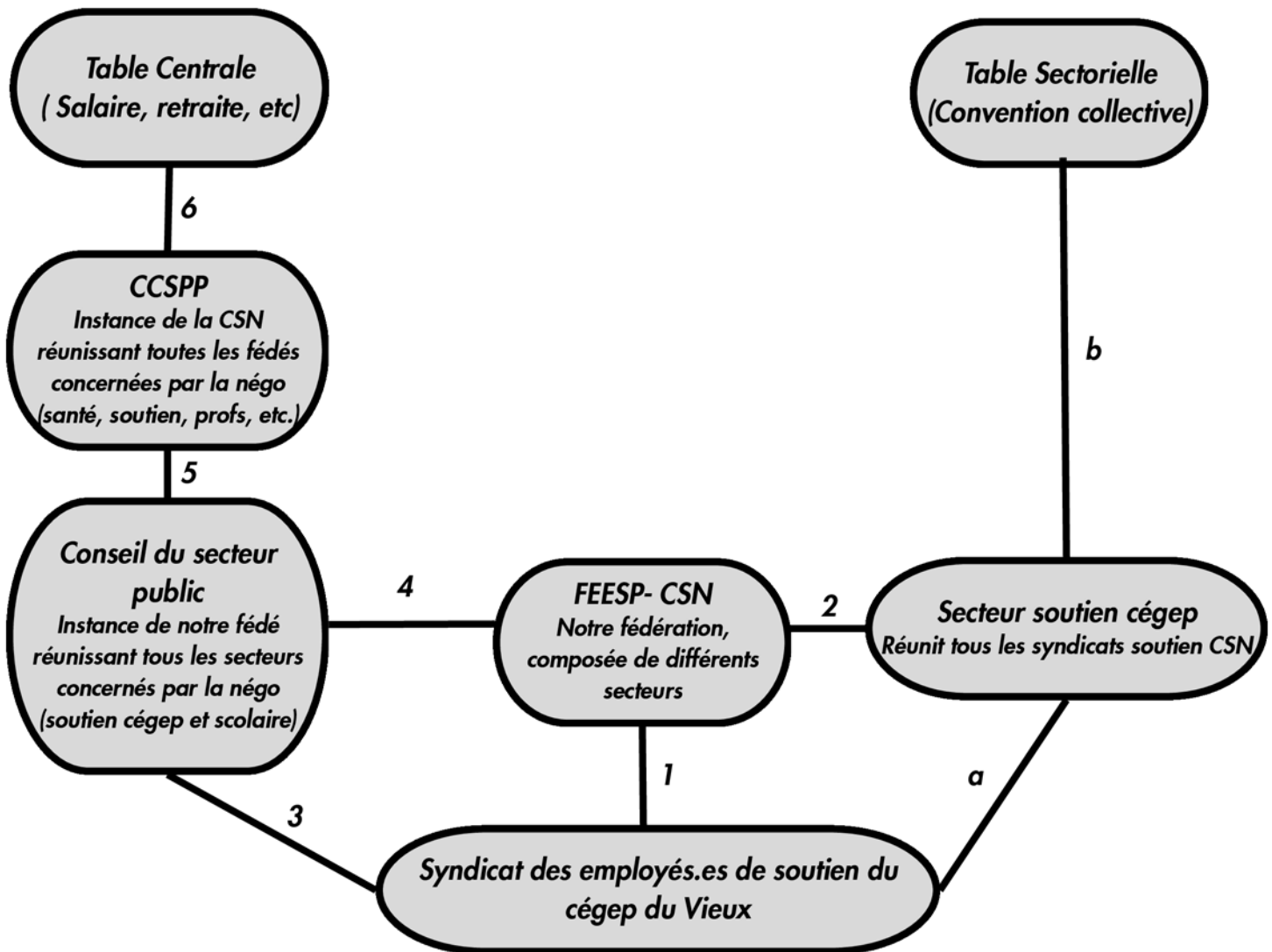


Table centrale

Notre syndicat est membre de la FEESP (1). La FEESP se divise en secteurs(2). Deux secteurs majeurs sont concernés par la négo dans notre fédé : le secteur scolaire et le secteur cégep. L'ensemble des délégués de chacun des syndicats de ces deux secteurs se réunissent au sein du conseil du secteur public pour la négo (3). Le conseil du Secteur public est l'instance de notre fédération qui s'occupe de la table centrale (4). Notre fédération et ses secteurs concernés se réunissent au sein du CCSPP (5). Le CCSPP réunit toutes les fédérations de la CSN concernées par la négo. Le CCSPP nomme le comité qui négocie avec le gouvernement (6).

Table sectorielle

Notre syndicat envoie des délégués.es à l'assemblée du secteur soutien cégep (a). Le Secteur nomme le comité qui négocie avec le comité patronal des collègues (b).

On ne laisse personne derrière



En décembre 2023, l'ensemble des tuteurs et tutrices du Centre d'aide en français (CAF) et du Bureau d'aide en littérature (BAL) ont appris que le Collège n'allait plus les considérer comme étant couverts.es par la convention collective. L'employeur les excluait du syndicat. Plus encore, dorénavant, les tuteurs.trices seraient dans l'obligation de fournir une preuve d'études, sans quoi ils allaient perdre leur emploi. Résultat : 60 employés.es du Collège ont perdu leurs droits de syndiqué.e et subi des pertes de salaire, et une dizaine ont carrément perdu leur emploi.

Au printemps 2025, une campagne de syndicalisation s'est activée. À l'automne suivant, le tribunal a donné raison au syndicat et les tuteurs.trices ont été réintégrés.es au syndicat. En date d'aujourd'hui, leur statut ainsi que leur

classe d'emploi et leurs conditions de travail font encore l'objet de débats avec la direction. Par exemple, le traitement de certains griefs n'est pas réglé. Les enjeux tournent notamment autour de l'application de la clause de la convention qui limite le nombre d'heures de travail occasionnelles dans un service. C'est que l'appliquer impliquerait la création de postes réguliers et donc, une transformation radicale du CAF et du BAL (ou potentiellement leur fermeture). Ne pas l'appliquer, ce serait priver les tuteurs.trices d'un levier de négociation et de leurs droits.

Le comité exécutif du SEECVM, après discussion avec les tuteurs.trices en est venu à la conclusion qu'il fallait porter le débat plus haut. Comment ? En inscrivant dans notre convention collective les droits des tuteurs.trices et ce, pour l'ensemble du

réseau. C'est pourquoi le SEECVM a fait adopter à l'assemblée du Secteur soutien cégeps une proposition pour la création d'un comité sur les tuteurs.trices. Objectifs: s'assurer de leur syndicalisation dans tous les cégeps et préparer la prochaine négociation.

Les tuteurs.trices font du travail de soutien à l'apprentissage auprès des étudiants.es. Ceux.celles du CAF et du BAL sont tous.les des étudiant.es du Cégep ou des anciens.nes puisqu'ils.elles doivent faire un cours spécifique au Collège pour exercer leur travail. Celui-ci s'exécute sous la supervision de professeurs.es de littérature. Le tutorat est donc en partie une prolongation de l'enseignement reçu. Cette situation peut rendre ambiguë la relation d'emploi. En effet, il est socialement présumé - à tort - que le travail effectué dans le cadre d'un cours n'est pas un vrai travail. C'est d'ailleurs ce qui explique en partie le fait

que les stages ne soient pas rémunérés. De plus, le travail fait par des étudiants.es, puisqu'il est considéré comme étant temporaire et, à la limite, optionnel, est mal rémunéré, peu valorisé et ne mérite pas les mêmes droits. Avant, cette conception était inscrite dans plusieurs conventions collectives au Québec, dont la nôtre. Les clauses ont été effacées après que des luttes aient été menées et que la cour statue qu'il s'agissait d'une discrimination.

Les employés.es du CAF et du BAL ont lutté dès 2018 pour faire reconnaître l'entièreté des heures travaillées. Ils et elles se sont de nouveau mobilisés.es en 2023 sur cet enjeu. Ils et elles ont poursuivi malgré la tentative de la direction de les exclure. C'est simple, leur travail doit être reconnu à sa juste valeur. C'est pourquoi nous devons collectivement les soutenir en incluant dans notre cahier de négociation des revendications qui leur sont spécifiques.

Merci Camarades pour votre participation, vos idées et vos discussions !

Pour toutes questions écrivez à seecvm@cvm.qc.ca

Nous aurons besoin de monde pour le prochain journal et la mobilisation qui vient, alors n'hésitez pas à lever la main !

Solidarité !

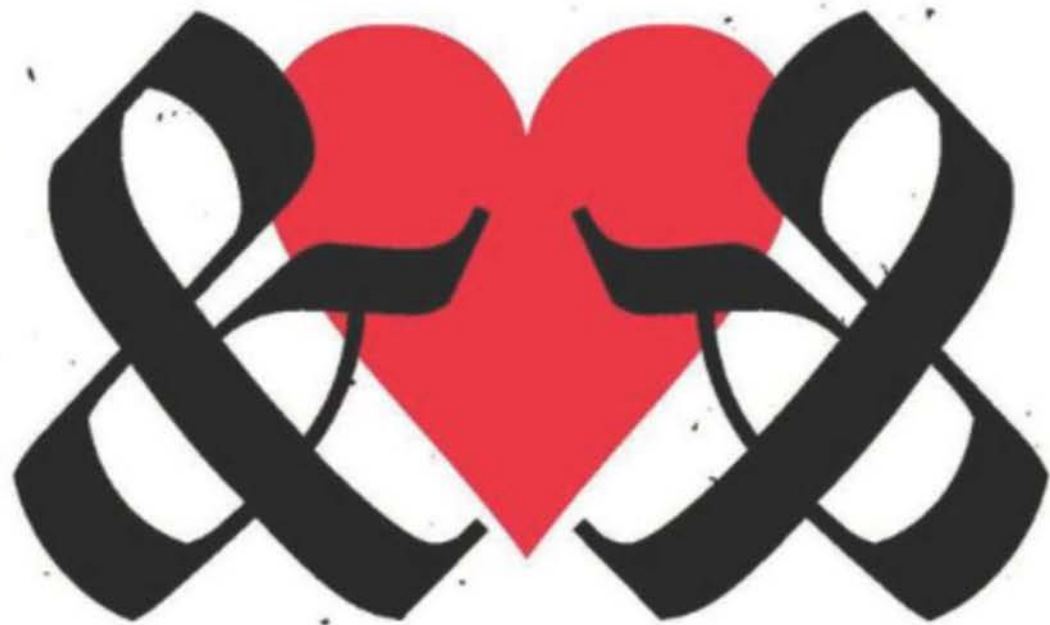
Faire Front : Journal syndical du SEECVM | Numéro 3 Automne 2026

Rédaction et révision : Les membres du comité exécutif, Marc-André Charron et Dominique Bordeleau

Mise en page : François Fillion

Images : Judith Bradette-Brassard p.1,2 et 3 | 20minutes.fr p.4 |

Impression : Imprimé à Montréal août 2026



Foire populaire de la rentrée

Lancement des activités militantes de l'automne pour une rentrée mobilisée.

7 septembre de 12h30 à 16h
Parc Lalancette, près du métro Joliette

AU MENU:

HUMOUR avec Coralie LaPerrière et Colin Boudrias

MUSIQUE avec Patricia Forgues et Banda Loca

KIOSQUES avec nos alliés,

Magasin partage: apporter du linge à donner ou à échanger

Nourriture sur place

Gratuit et ouvert à toutes et tous! Jeux pour les enfants dans le parc.

Venez vous informer, discuter et célébrer avec nous autour de nos revendications pour le prochain gouvernement!

Organisé par:

Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN  CSN